



LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE À 20 ANS

Réflexions sur le passé,
le présent et l'avenir

Philippe Kirsch

Président de la Conférence de Rome et ancien Président de la Cour pénale internationale (2003-2009)



Philippe Kirsch a été juge au sein de la Chambre d'appel de la CPI et a également été le premier président de la Cour, de 2003 à 2009. En 1998, il a présidé le Comité plénier de la Conférence de Rome, qui a instauré la CPI, et il a présidé jusqu'en 2002 la Commission préparatoire de la Cour. Par la suite, il présidé pendant six ans la commission consultative de l'Assemblée des États parties pour l'examen des candidatures aux postes de juge de la CPI.

Jusqu'en 2003, Philippe Kirsch a occupé différentes fonctions au sein du Ministère canadien des affaires étrangères et du commerce international, notamment celles de directeur général du Bureau juridique, de conseil juridique du Ministère, d'ambassadeur et représentant permanent adjoint auprès de l'ONU et d'ambassadeur en Suède. Il a présidé plusieurs organismes de l'ONU chargés d'élaborer des traités, principalement sur des questions de terrorisme sous diverses formes, ainsi que des conférences sur le droit humanitaire international dans le contexte des mouvements de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Après avoir quitté la CPI, Philippe Kirsch a siégé en qualité de juge ad hoc à la Cour internationale de Justice dans le cadre d'une affaire concernant la procédure pénale engagée contre l'ancien dictateur tchadien Hissène Habré. Au titre des nombreuses autres responsabilités qu'il a assumées, il a présidé la Commission internationale d'enquête sur la Libye créée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, il a été membre d'une Commission d'enquête à Bahreïn et a participé à une mission d'établissement des faits menée au Myanmar par l'association internationale du barreau.